arnouville magazine

DÉCEMBRE 2023 // **n° 92** // **www.arnouville95.fr**

ÉDUCATION

Devoir de mémoire : nos écoliers ont ravivé la flamme du Soldat inconnu

pages 10-11

VIE PUBLIQUE

Collecte des biodéchets, ce qu'il faut savoir

page 17

PORTRAIT

Marc Baradeau, Chef du centre de secours de Villiers-le-Bel

page 22

arnouville magazine

PUBLICATION PÉRIODIQUE
DE LA VILLE D'ARNOUVILLE
15-17 rue Robert Schuman //
CS 20101
95400 ARNOUVILLE
Tél. // 01 30 11 16 16
Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication // Pascal Doll
Coordination // Service communication
Rédaction // S. Brianchon, A. Porcu, E. Taillade
Conception, réalisation //
Agence RDVA // 01 39 90 10 00
Photos // Agence RDVA,
Service communication, Adobe Stock

Dépôt légal // à parution

ISNN 2680-7106

www.arnouville95.fr

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1093
pefc-france.org

sommaire

04
LES IMAGES DU MOIS

05
L'ESSENTIEL

06-09
TEMPS FORTS
L'actualité en images

10-11
ÉDUCATION
- Devoir de mémoire : des écoliers ont ravivé la flamme du soldat inconnu

12-15
DOSSIER
Budget 2024
Agir et investir… avec prudence

16-18
VIE PUBLIQUE
- L'Espace jeunesse
- Collecte des biodéchets, ce qu'il faut savoir
- Comment peut-on chauffer des immeubles… avec nos eaux usées ?
- Hugo Malega : « *Je veux redonner au club de handball ses lettres de noblesse* »

20
NE MANQUEZ PAS…
Aux rythmes des années 80

21
TEMPS LIBRE
- Une académie pour promouvoir l'œuvre de Gabriel Fauré
- L'Espace Fontaine, lieu de promotion des arts créatifs
- Vos sorties du trimestre

22
PORTRAIT
Marc Baradeau, Chef du centre de secours de Villiers-le-Bel

23
PRATIQUE
Tribunes d'expression

PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

Chères Arnouvilloises, chers Arnouvillois,

2020-2023. Nous sommes, cette année, à mi-chemin du mandat municipal de six ans que vous nous avez confié en mars 2020. Nous avons, depuis, travaillé sans relâche pour tenir nos engagements, dans une succession de crises sans précédent : crise sanitaire, conflits internationaux, crise énergétique et économique. Rien ne nous a épargnés, mais nous avançons !

Le budget communal 2024 vient ainsi d'être voté et traduit une forte dynamique en matière d'investissements d'avenir, notamment dans le domaine scolaire.

Avec mon équipe, nous sommes très attachés au respect des fêtes de fin d'année, qui nous rapprochent avec plus de force à nos enfants, à notre famille, à notre entourage. Les valeurs portées par la fête de Noël sont universelles : message de paix, de solidarité, de respect de l'autre ; nous en avons tant besoin…

Dans notre ville, la solidarité et la bienveillance ont été généreusement illustrées, tant par le succès de notre Téléthon et du marché solidaire de l'ITEP Pierre Mâle, que par notre distribution de colis aux retraités et le chaleureux repas de fin d'année, qui leur est dédié. Briser la solitude des aînés ou des personnes en situation de fragilité, c'est aussi la mission de nos services sociaux, très actifs en cette fin d'année. Le partage et la convivialité étaient également au rendez-vous à la Maison de la petite enfance avec la Fête de Noël, au centre social Trait d'Union avec les activités familiales, mais aussi aux manifestations culturelles qui ont rythmé tout le mois de décembre.

Je n'oublierai pas les décorations réalisées par les enfants des écoles et des centres de loisirs. Elles sont installées sur la plupart des ronds-points de la commune et contribuent, avec les illuminations mises en place par la Ville, à faire vivre la magie de Noël dans tous nos quartiers.

Mais durant tout ce temps, rien n'a adouci la souffrance des peuples martyrisés, en Ukraine, en Israël, au Haut-Karabakh avec l'exode de 120 000 Arméniens, orchestré par les forces azerbaïdjanaises sous l'influence de la Turquie ; un funeste cortège d'images de destruction diffusées en boucle par les médias du monde entier. La Ville d'Arnouville est liée, par son histoire, au destin de ces chrétiens d'Orient. Nous ne cesserons d'alerter, de mobiliser, de sensibiliser, pour faire reconnaître les crimes du passé et combattre leur résurgence.

Ne jamais oublier. C'est le message que nous formulons tous les ans au pied de nos monuments aux morts, devant nos petits arnouvillois. Parce que sans mémoire, nous ne sommes que des voyageurs sans bagage et sans boussole.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble du Conseil municipal et du personnel communal, de merveilleuses fêtes de fin d'année, aux côtés de vos proches.

> Le budget communal 2024 vient ainsi d'être voté et traduit une forte dynamique en matière d'investissements d'avenir, notamment dans le domaine scolaire.

LES IMAGES DU MOIS

Honneur aux diplômés !

Tous les ans, la Ville met un point d'honneur à féliciter ses diplômés. Les bacheliers et heureux lauréats de diplômes BAC+2 ont été félicités par Monsieur le Maire Pascal Doll, à l'Espace Charles Aznavour, le 22 septembre dernier. 31 bacheliers (4 mentions « très bien », 8 « bien » et 16 « assez bien ») ainsi que 3 diplômés de BTS, ont été invités à monter sur la scène de la salle l'Essentielle, toges sur la tête. Chacun a reçu un sac comportant un stylo, un jeu de cartes et des chèques-cadeaux. Ils ont ensuite pu immortaliser ce moment grâce aux bornes photo/vidéo installées spécialement pour la soirée.

L'essentiel

© UVO

LOGEMENTS, COMMERCES ET FUTURE MÉDIATHÈQUE : **D'UNE PIERRE, TROIS COUPS !**

Le 18 octobre dernier, Monsieur le Maire Pascal Doll et Marie-Christine Cavecchi, présidente du Conseil départemental du Val-d'Oise, ont posé symboliquement la première pierre du programme immobilier porté par la Cogedim, avenue Jean Jaurès. Ce projet comporte 90 logements avec un parking souterrain ainsi qu'une surface de 1 040m² en rez-de-chaussée, qui permettra l'installation de commerces et le déménagement de la médiathèque intercommunale.
« *Cela fait plusieurs années que la Ville a anticipé cet aménagement en achetant progressivement une partie des terrains du périmètre de construction, ce qui a permis d'élaborer un projet en étroite coopération avec le promoteur, répondant aux besoins en logement des Arnouvilllois* », a rappelé Pascal Doll. « *C'est aussi la première pierre du futur programme de renouvellement urbain du quartier de la gare* ».
En effet, la création de ces logements collectifs est la première depuis une vingtaine d'années, en raison du plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Roissy, qui bloque drastiquement la création de logements neufs sur la commune. Le contrat de développement territorial a permis d'obtenir une dérogation pour la réalisation d'environ 350 logements neufs en accession ou locatif intermédiaire, sur le secteur du pôle gare, dont ce programme de 90 logements qui devrait être livré en 2025. ■

RECENSEMENT : **UNE NOUVELLE CAMPAGNE**

La prochaine campagne de recensement de la population aura lieu du jeudi 18 janvier au samedi 24 février 2024. Cinq agents municipaux agréés par l'INSEE (Sonia Picard, Tania Tan, Annie Yilmaz, Isabelle Marreiros et Elisabeth Pujanek) iront à la rencontre des habitants de la commune qui ont été tirés au sort. Elles seront munies d'une carte d'accréditation officielle comportant leur photo. Leur mission : vous guider dans cette démarche réalisable de manière classique via un formulaire papier, ou par voie dématérialisée, par internet. Les données recueillies seront strictement confidentielles et anonymes. Elles serviront notamment à mettre à jour le chiffre de la population arnouvilloise. ■

RÉUNIONS DE QUARTIER : **PRENEZ DATE !**

Les réunions de quartier reprennent en 2024. Monsieur le Maire Pascal Doll et toute l'équipe municipale iront à votre rencontre afin de vous présenter les actualités communales. Ils prendront le temps d'échanger avec vous pour répondre à vos questions relatives aux problèmes de proximité.

- Quartier du Vieux Pays, mercredi 28 février, de 19 h 30 à 21 h, à l'Espace Fontaine.
- Quartier du Beauséjour, mardi 5 mars, de 19 h 30 à 21 h, dans le préau de l'école élémentaire Jean Jaurès.
- Quartier du Cottage, mardi 12 mars, de 19 h 30 à 21 h, dans le préau de l'école élémentaire Victor Hugo.
- Quartier Robespierre-Jaurès, mardi 19 mars, de 19 h 30 à 21 h, au centre social Trait d'Union.
- Quartier de l'hôtel de ville, mardi 26 mars, de 19 h 30 à 21 h, en mairie dans la salle 2.
- Quartier de la gare, mardi 2 avril, de 19 h 30 à 21 h, dans le préau de l'école Danielle Casanova. ■

DU CHANGEMENT **POUR MIEUX STATIONNER**

À partir du 1er janvier, les règles de stationnement évoluent rues Robert Schuman, Jean Jaurès et Marcel Baudrat. Des horodateurs ont été installés afin de faciliter l'accès aux commerces en permettant une meilleure rotation des véhicules stationnés.
Le stationnement sera limité à deux heures, avec 40 minutes gratuites (valable une fois par jour), du lundi au samedi de 7 h à 19 h (8 h-20 h pour le parking de la Police municipale). En dehors de ces horaires, le stationnement sera libre et gratuit. Cette nouvelle réglementation ne s'appliquera pas à l'horodateur situé à la gare routière. ■

Daniel Fargeot

Pierre Barros

QUI SONT **LES 5 SÉNATEURS DU VAL D'OISE ?**

Le 24 septembre dernier, les 2 368 grands électeurs du Val d'Oise ont été convoqués aux urnes pour élire les 5 sénateurs du Val d'Oise. Les maires d'Andilly, Daniel Fargeot (Divers droite), et de Fosses, Pierre Barros (La France insoumise) sont les deux nouveaux Sénateurs issus de ce scrutin. Trois autres ont été réélus : Arnaud Bazin, ancien Maire de Persan et ancien Président du Conseil départemental de 2011 à 2017 ; Jacqueline Eustache-Brinio, ancien maire de Saint-Gratien, sous l'étiquette « Les Républicains » et Rachid Temal, tête de liste du Parti socialiste. ■

HOMMAGE : **UN DOCTEUR AUX PETITS SOINS POUR SES PATIENTS**

Elle fut le médecin généraliste de nombreuses familles arnouvilloises. Le Docteur Francine Horel d'Ancona nous a quittés le 11 octobre des suites d'une longue maladie. Installée à Arnouville depuis le début des années 80, elle a exercé dans plusieurs cabinets de la commune, rues de Trouville, Jean Laugère et du marché. Sa gentillesse, ses compétences et sa grande écoute ont été fortement appréciées par ses patients, petits et grands. Ces derniers gardent l'image d'une femme dynamique, souriante et compétente. ■

L'actualité en images

29 SEPTEMBRE
SOIRÉE CABARET

De nombreuses personnes étaient présentes à l'ouverture de la saison culturelle à l'Espace Charles Aznavour, pour la représentation de la pièce « Kabarett from Berlin with love », interprétée par la troupe « Le Volcan ». Les spectateurs étaient invités à s'installer autour de la scène pour une ambiance plus intimiste.
Monsieur le Maire Pascal Doll et Nektar Balian, adjointe au maire déléguée à la culture, aux fêtes et au jumelage, ont profité de cette soirée pour présenter les spectacles de la nouvelle programmation culturelle, placée sous le signe du voyage.

Une autre soirée cabaret, organisée par le Conservatoire, vous attend le samedi 3 février à 20 h à l'Espace Charles Aznavour.
+ d'infos : 01 34 45 97 12
conservatoirearnouville95@gmail.com

DU 2 AU 6 OCTOBRE
UNE SEMAINE BLEUE GASTRONOMIQUE

140 seniors ont pris part aux différents ateliers proposés par la Ville lors de la Semaine bleue. Pensée autour de la gastronomie, la manifestation a été rythmée par la projection d'un film, la dégustation de chocolats, un cours de pâtisserie orchestré par Chris traiteur, le traditionnel loto et nouveauté de l'année, un thé dansant.

7 OCTOBRE
L'HEURE DU CONTE

Une mouche dans le corps d'une femme ! C'est l'histoire du conte narré, à la médiathèque. Ce rendez-vous a passionné petits et grands, venus nombreux pour cette première séance de conte de l'année.

14 OCTOBRE
OCTOBRE ROSE : UNE MARCHE/COURSE CONTRE LE CANCER

1 242 € ! Grâce à la participation de près de 200 personnes à la marche-course rose, organisée au complexe sportif Léo Lagrange, la Ville a pu faire un généreux don à la Ligue contre le cancer. Ouvert à tous, cet événement a permis de réunir parents et enfants, adeptes et novices de la marche et course à pied. Chacun était libre du nombre de tours de piste d'athlétisme à réaliser, en échange d'un don. Pour chaque tour, les participants reversaient 1 € à la recherche. Des tee-shirts ainsi que des accessoires, confectionnés par les adhérents du centre social Trait d'Union, étaient proposés à la vente. Bravo à tous pour votre implication !

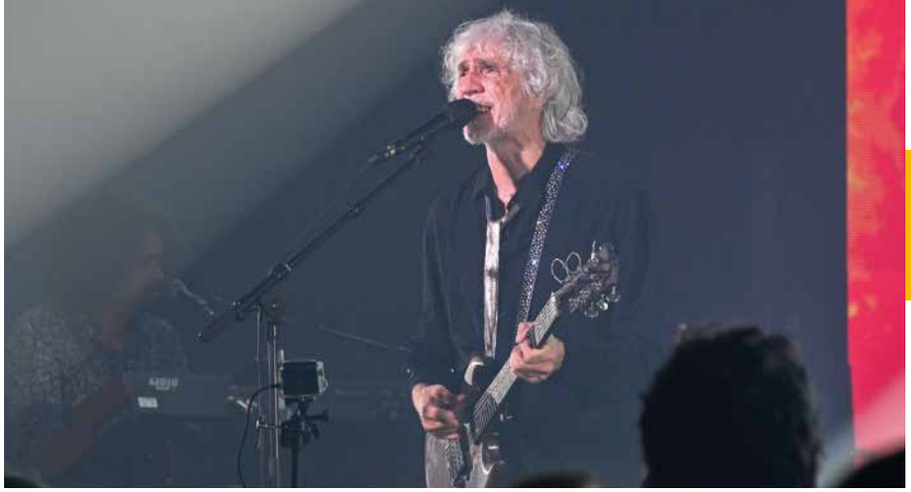

20 OCTOBRE
NOSTALGIE AVEC LOUIS BERTIGNAC

Salle comble pour la venue d'un des plus célèbres rockeurs français ! Vous êtes venus nombreux pour écouter et danser sur les tubes inoxydables du fondateur du groupe Téléphone. Une plongée dans les années 80 mais aussi une découverte plus personnelle de son univers au travers de son nouvel opus « *Dans le film de ma vie* ».

25 OCTOBRE
LES FÉES D'AUTOMNE

Les Fées d'automne ont enchanté les enfants et adolescents, avec une distribution de bonbons. Les apprentis sorciers avaient choisi leurs plus beaux costumes afin de remplir leurs paniers en forme de citrouille. Bravo à l'équipe du centre social Trait d'Union, qui revête, chaque année, de superbes déguisements afin d'émerveiller les jeunes enfants de la commune.

27 OCTOBRE
L'ÉCOLE JEAN MONNET PREND FORME

Le chantier de construction se déroule sans encombre, conformément au planning. Vendredi 27 octobre a eu lieu l'une des phases les plus spectaculaires du chantier : le coulage du plancher haut du rez-de-chaussée, qui a nécessité le recours à une pompe à béton équipée d'un bras articulé. Les ouvriers ont coulé pas moins de 125 m³ de béton, soit plus de 200 tonnes en une seule journée ! Pour des raisons logistiques, l'opération s'est déroulée en l'absence des enfants, durant les vacances scolaires de la Toussaint.

11 NOVEMBRE
HOMMAGE AUX SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE

Monsieur le Maire Pascal Doll et son équipe ont rendu hommage aux soldats et Français morts pour la France lors de la cérémonie du 11 novembre, commémorant le 105e anniversaire de l'Armistice de 1918. L'édile a rappelé l'importance d'honorer la mémoire de ces hommes engagés pour la France et ceux qui aujourd'hui combattent pour défendre le drapeau tricolore. Le Maire a aussi tenu à souligner la présence des enfants lors de ce jour de recueillement. Des jeunes venus avec leurs parents mais aussi issus de trois classes des écoles Danielle Casanova, Jean Jaurès et Victor Hugo, ont assisté à la commémoration et chanté La Marseillaise.

L'actualité en images

11 NOVEMBRE
LES BONNES AFFAIRES DES ENFANTS

La salle l'Essentielle de l'Espace Charles Aznavour s'est de nouveau transformée en espace de bonnes affaires pour les enfants. 34 familles avaient réservé leur emplacement pour le Troc et puces spécial enfants, afin de faire un peu de vide dans les chambres des petits avant la venue du Père Noël. Plus de 500 visiteurs ont été ravis de pouvoir trouver des jeux, jouets ou encore livres à petits prix.

NOVEMBRE
LE BLANC CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Comme Octobre rose, Novembre blanc prend toute son importance, notamment au centre social Trait d'Union. Chaque année, le personnel de l'espace communal organise des ateliers durant tout le mois pour sensibiliser les femmes aux violences qu'elles peuvent subir et leur expliquer comment s'en défendre. Appel d'urgence, centre d'hébergement, suivi médical…, l'information est complète et détaillée. Pour cette édition, le centre social a imaginé, avec le groupe de femmes apprenant le français, une décoration spéciale autour du blanc.

14 ET 21 NOVEMBRE
OPTIMISATION DES DÉCHETS

Le centre social Trait d'Union, en partenariat avec le Sigidurs, a proposé deux ateliers sur le recyclage des déchets. Des agents ont ainsi dispensé des conseils pour recycler et moins jeter tout en proposant un atelier pour fabriquer soi-même sa lessive.

17 NOVEMBRE
SPECTACLE D'ÉRIC ET QUENTIN

Les humoristes Éric et Quentin ont donné le sourire aux spectateurs par leur revue de presse présentée sur un ton décalé. Le duo, formé à la télévision, a abordé tous les thèmes, pour tenter de répondre à la question « peut-on rire de tout ? ».

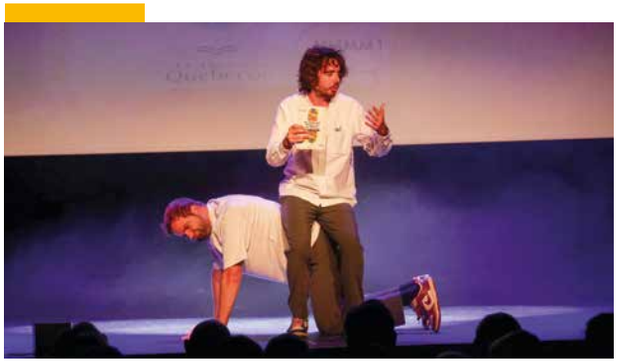

24 NOVEMBRE
100 % GOSPEL, 100 % SUCCÈS

Un concert à guichets fermés : déjà le deuxième de la saison, après la représentation de Louis Bertignac. La chorale française de chanteurs de gospel a ravi le public. Les artistes ont revisité les plus grands titres de ce répertoire à la singularité si particulière.

30 NOVEMBRE
LE COLLÈGE JEAN MOULIN PRIMÉ

Bravo aux collégiens de l'établissement Jean Moulin, qui ont reçu le premier prix de l'appel à projets éducatifs innovants, initié par le Département du Val d'Oise. Les élèves ont proposé un dossier précis pour repenser le hall de leur établissement comme un espace multifonctionnel afin de développer l'autonomie. Pour concrétiser le projet, le collège bénéficiera d'une subvention du Département, qui cette année, soutient 9 projets à hauteur de 518 600 € aux côtés du Fonds d'innovation pédagogique (FIP-État).

© CDVO/Bruno Beucher

8 ET 9 DÉCEMBRE
TOUS MOBILISÉS POUR LE TÉLÉTHON

13 339 € ! C'est la somme record que la Ville a pu remettre au Téléthon grâce à votre mobilisation et votre générosité. Merci d'être venus si nombreux à notre soirée caritative (dîner/karaoké/tombola), à notre boutique éphémère et à notre loto, en partenariat avec le Club sourire. Merci à tous les agents et aux élus de la majorité qui se sont portés volontaires pour assurer le bon déroulé de la soirée (au service, en cuisine…). Un grand merci à nos donateurs pour les lots offerts : Champar, Croix bleue des Arméniens de France, Jean-Claude Foret-Briolant, Sophie Lebon, Gilbert Lejeune, Le rendez-vous des amis, Jean-Michel Tanneau, Tome entreprise, Jean-Pierre Trétola, Amicale des anciens du CSMA foot, Amicale du personnel, Arax voyage, Arno pizza, Au cœur du dahlia, Auchan (Arnouville), Audio by Optic Delandre, Bella coiffure, Boucherie Bayle, Boulangerie Délices et gourmandises, Boulangerie de la Fontaine, Chris traiteur, C pizza (A.B.C.), CCAS, Chic by Roméo, Club sourire, Conseil départemental du Val d'Oise, Derichebourg, Guillaume Le Floch, Despierre, Diamond, Eniz, Ferme des Condos, House optic, Institut Belyz, Institut Eva, K'rolfit 95, Le collectif des lunetiers, Optique du Val d'Oise, Le réveil de la Marne, Les folies fromagères, Lilas Fleuris, Lou Berret, Mika coiffure, Opticien d'Arnouville (galerie Auchan), Pharmacie de La Poste, Posi'tifs, Raphaël boutique, Chez Léon, Révolution F.T, Royal spa esthétique, Sarah Aime, Soisy arrosage, Théâtre de Quat'sous, Thoma's cakes, Tropical paradyse, Union des assyro-chaldéens de France (Arnouville et Sarcelles).

14 ET 15 DÉCEMBRE
DES COLIS GOURMANDS POUR LES SENIORS

Claude Fernandez-Veliz, adjointe au maire déléguée aux affaires sociales, à la santé et à la politique de la ville ainsi que l'équipe du CCAS, ont remis aux retraités arnouvillois âgés de plus de 70 ans le traditionnel colis gourmand, à la salle Garvarentz. Un panier bien garni pour se concocter de bons plats chaleureux pour les fêtes de fin d'année.

ÉDUCATION

Devoir de mémoire : nos écoliers ont ravivé la flamme du Soldat inconnu

Jeudi 12 octobre, 77 enfants de CM1/CM2 des écoles élémentaires Jean Monnet, Danielle Casanova et Victor Hugo ont participé, aux côtés des porte-drapeaux du Souvenir français d'Arnouville, au ravivage de la flamme du Soldat inconnu, sous l'Arc-de-Triomphe. Un moment émouvant et solennel pour ces jeunes arnouvillois, qui sont très régulièrement associés aux cérémonies patriotiques de la commune. Six d'entre eux ont été sélectionnés en amont pour déposer trois gerbes devant la tombe du Soldat inconnu, accompagnés de Joël Delcambre, adjoint au maire aux affaires scolaires, périscolaires, à la jeunesse et aux commémorations, de Nadine Pithois, présidente du Souvenir français d'Arnouville et d'Alexia Maupomé, professeure à l'école Victor Hugo. Récit de cette journée inédite, riche en émotions !

NAÏN, 9 ANS, ÉLÈVE DE L'ÉCOLE VICTOR HUGO
« Je ne m'attendais pas à effectuer un dépôt de gerbe. Je suis content. J'étais un peu stressé au début mais je suis fier car j'ai bien respecté le protocole pendant la cérémonie. C'est un très beau souvenir ».

LUCAS, 10 ANS, ÉLÈVE DE L'ÉCOLE JEAN MONNET
« J'étais très surpris d'être retenu pour défiler. Je suis vraiment content d'avoir pu vivre cela. Pendant la cérémonie, j'étais très impressionné ! ».

Départ du cortège depuis le haut de l'avenue des Champs-Élysées.

LISA, 10 ANS, ÉLÈVE DE L'ÉCOLE VICTOR HUGO
« J'étais un peu stressée mais je suis fière d'avoir participé à une cérémonie aussi importante. C'est la première fois que je venais sous l'Arc-de-Triomphe ».

IHSAN, 10 ANS, ÉLÈVE DE L'ÉCOLE JEAN MONNET
« C'était vraiment chouette. Je voudrais que tout le monde puisse participer à cette cérémonie au moins une fois. Cela m'a beaucoup plu, je suis heureux d'avoir pu défiler ».

INÈS, 10 ANS, ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DANIELLE CASANOVA
« Après cette cérémonie, je me sens fatiguée mais heureuse. J'étais un petit peu timide au début mais tout s'est bien passé, j'ai bien respecté le protocole expliqué lors de la répétition ».

Dépôt des gerbes devant la tombe du Soldat inconnu par les écoliers d'Arnouville.

ANASS, 9 ANS, ÉLÈVE DE L'ÉCOLE JEAN MONNET
« Je suis fier d'avoir défilé devant autant de personnes. Je viens souvent à Paris mais être ici, c'est différent ».

ALEXIA MAUPOMÉ, PROFESSEURE À L'ÉCOLE VICTOR HUGO
« C'est un vrai enrichissement que de partager cela avec les enfants. Ce fut une très belle expérience, d'autant que c'est la première fois que je me rendais sous l'Arc-de-Triomphe ».

Ravivage de la flamme de la tombe du Soldat inconnu par les élèves arnouvillois, aux côtés de Jean-Noël Barrot, Ministre délégué chargé de la transition numérique et des télécommunications.

Le mot de

JOËL DELCAMBRE,
adjoint au maire aux affaires scolaires, périscolaires, à la jeunesse et aux commémorations

« C'est une cérémonie très solennelle, sous un monument phare de la capitale. C'est inédit pour ces élèves d'y participer. Ils ont été exemplaires et leurs retours sont positifs. Ils ont sincèrement apprécié cette journée. Je tiens à remercier les professeurs pour leur implication dans ce projet ainsi que les parents qui se sont portés volontaires pour nous accompagner ».

NADINE PITHOIS,
présidente du Souvenir français d'Arnouville

« C'est une cérémonie fort émouvante à laquelle nous avions déjà emmené des élèves en octobre 2018. Il est absolument nécessaire d'associer nos jeunes à ces actions afin de conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, au cours de son histoire. Ce sont eux qui, demain, transmettront le flambeau du souvenir aux générations suivantes. Nous remercions la mairie pour son soutien dans l'organisation de ces événements ».

VOTRE FEUILLE D'IMPÔTS LOCAUX À LA LOUPE

Vous l'attendez souvent avec inquiétude et elle n'est pas toujours simple à comprendre : la feuille d'impôts locaux qui vous est parvenue il y a quelques semaines affiche un montant total à la hausse de l'ordre de 7 % par rapport à 2022. On vous aide à comprendre.

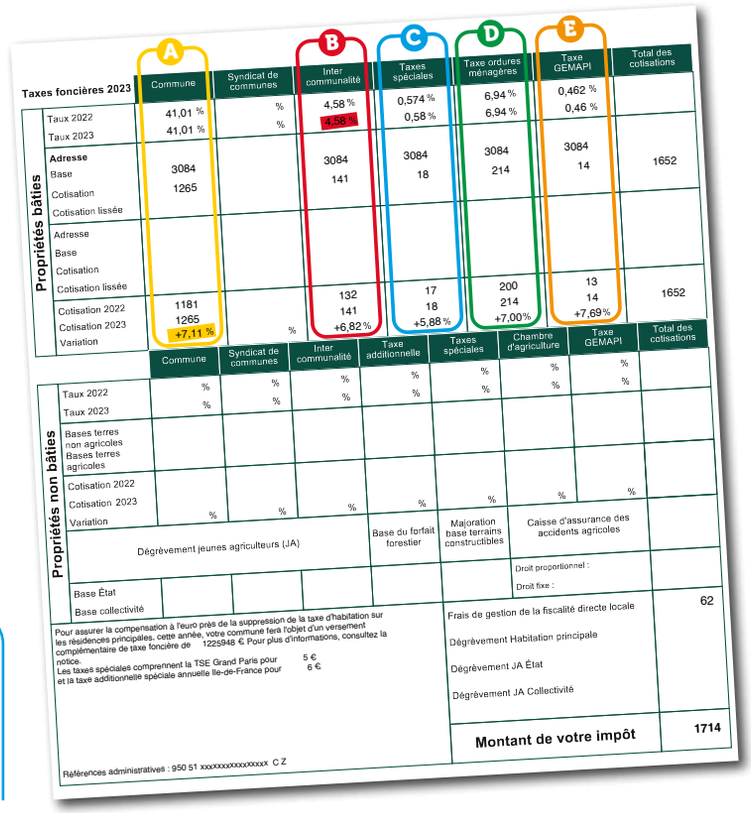

Taxes foncières 2023	A Commune	Syndicat de communes	B Inter communalité	C Taxes spéciales	D Taxe ordures ménagères	E Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties – Taux 2022	41,01 %	%	4,58 %	0,574 %	6,94 %	0,462 %	
Propriétés bâties – Taux 2023	41,01 %	%	4,58 %	0,58 %	6,94 %	0,46 %	
Propriétés bâties – Adresse / Base	3084		3084	3084	3084	3084	
Propriétés bâties – Cotisation	1265		141	18	214	14	1652
Propriétés bâties – Cotisation lissée							
Propriétés bâties – Adresse / Base							
Propriétés bâties – Cotisation							
Propriétés bâties – Cotisation lissée							
Propriétés bâties – Cotisation 2022	1181		132	17	200	13	
Propriétés bâties – Cotisation 2023	1265		141	18	214	14	1652
Propriétés bâties – Variation	+7,11 %	%	+6,82 %	+5,88 %	+7,00 %	+7,69 %	

Propriétés non bâties	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2022	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2023	%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres non agricoles / Bases terres agricoles								
Cotisation 2022								
Cotisation 2023								
Variation	%	%	%	%	%	%	%	

Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles
Base État						Droit proportionnel :
Base collectivité						Droit fixe :

Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'un versement complémentaire de taxe foncière de 1225948 €. Pour plus d'informations, consultez la notice.
Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 5 €
et la taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France pour 6 €.

Frais de gestion de la fiscalité directe locale	62
Dégrèvement Habitation principale	
Dégrèvement JA État	
Dégrèvement JA Collectivité	
Montant de votre impôt	**1714**

Références administratives : 950 51 xxxxxxxxxxxxxxx C Z

COLONNE A
COMMUNE

Cette colonne présente le produit de taxe foncière qui revient exclusivement à la Ville. Cette colonne, comme toutes les autres, fait apparaître la valeur locative cadastrale des logements qui sert de base de calcul à tous les autres prélèvements. Pour cette maison de 120 m², la valeur locative est de 3 084 € en 2023, contre 2 879 € en 2022. **Une augmentation liée à la revalorisation de 7,1 % décidée par le Gouvernement.**

COLONNE B
INTERCOMMUNALITÉ

Cet impôt est prélevé par la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France. **Il est calculé sur la même base que la taxe foncière communale avec un taux de 4,58 %, stable par rapport à 2022.**

COLONNE C
TAXES SPÉCIALES

Il s'agit de la taxe prélevée par la société du Grand Paris pour le financement du futur réseau francilien de métro automatique (dont la ligne 17 qui desservira notre territoire) et d'une taxe de la région Île-de-France pour le développement des réseaux de transport en commun.

COLONNE D
TAXES DES ORDURES MÉNAGÈRES

Cette taxe permet de financer la collecte et le traitement des ordures ménagères assurés par le Sigidurs dans les communes de la Communauté d'agglomération. Grâce à un niveau élevé de prise en charge de ce service par l'agglomération et à des efforts de rationalisation des collectes entrepris par le Sigidurs, cette taxe est stable depuis plusieurs années.

COLONNE E
TAXE GEMAPI

Cette taxe est également prélevée par la Communauté d'agglomération pour la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). **Instituée en 2018, elle suit l'application de règles environnementales** toujours plus exigeantes ainsi que des objectifs locaux tels que la gestion des rivières du Croult et du Petit-Rosne. En valeur, le prélèvement demeure toutefois très modeste avec un taux de moins de 0,5 %.

CALCUL DE VOTRE TAXE FONCIÈRE, COMMENT ÇA MARCHE ?

X

=

LA VALEUR LOCATIVE CADASTRALE
C'est la valeur de votre habitation calculée en fonction de différents critères : superficie du terrain, état d'entretien, situation, éléments de confort (sanitaires, chauffage…). Ce calcul correspond au niveau de loyer potentiel que pourrait générer votre habitation, en fonction également des montants moyens constatés localement.

LE TAUX DE TAXE FONCIÈRE
Il est voté chaque année par le Conseil municipal de chaque commune. Pour Arnouville, il s'élève à 41,01 % et n'a pas changé depuis 2020.

LE CALCUL DE LA TAXE FONCIÈRE
Le taux de taxe foncière voté par le Conseil municipal est appliqué à la valeur locative.
Valeur locative X taux communal = montant de l'imposition.

À noter que la réévaluation de la valeur locative est décidée chaque année par le Gouvernement, dans le cadre du vote de la Loi de finance par les députés. Traditionnellement, la réévaluation suit le rythme de l'inflation.

DOSSIER

BUDGET 2024

AGIR ET INVESTIR... AVEC PRUDENCE

Le mandat municipal 2020-2026 restera marqué par une succession de crises sans précédent qui auront fortement impacté les finances des communes. Fort heureusement, le socle budgétaire d'Arnouville marqué par un faible niveau d'endettement et des dépenses de fonctionnement maîtrisées, a permis de surmonter ces crises sans augmentation des taux d'imposition communaux ni diminution des niveaux de service. Après un exercice 2023 lourdement affecté par l'envolée des prix de l'énergie, 2024 marque un retour à la stabilité, symbolisé par un niveau d'épargne en nette progression. Quant au budget d'investissement, il demeure dynamique et atteint son plus haut niveau depuis le début de mandat. Mais dans une conjoncture encore incertaine, la prudence reste de mise.

ENTRETIEN AVEC YVELINE MASSON

ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE AUX FINANCES

Les budgets 2022 et 2023 ont été marqués par de fortes augmentations de dépenses obligatoires, notamment énergétiques, ou encore les revalorisations des rémunérations des agents sur décision du Gouvernement. Le budget 2024 est-il à son tour marqué par de nouvelles difficultés ?

La situation tend à se stabiliser et l'équilibre du budget 2024 a été atteint de manière relativement sereine, grâce à la grande solidité de nos finances communales. Nous bénéficions notamment d'un faible taux d'endettement, qui donne à la Ville de bonnes marges de manœuvre et nous permet, une nouvelle fois, de ne pas augmenter les taux de taxe foncière.

L'augmentation des dépenses obligatoires, c'est du passé ?

Le choc est bien moins rude qu'il y a un an sur les tarifs de l'électricité et du gaz, que nous avions très largement anticipés. Même s'il faut rester prudent en raison d'un contexte international encore très incertain, nos coûts d'énergie devraient se stabiliser l'année prochaine. Par ailleurs, nous bénéficions pleinement des investissements et des mesures de sobriété récemment réalisés pour économiser l'énergie : éclairage public, modernisation des chaufferies. L'énergie la moins chère est celle que l'on ne gaspille pas.

La crainte, en revanche, repose sur d'éventuelles revalorisations des salaires des fonctionnaires. Dans ce domaine, l'État décide, et nous devons nous adapter, sans aucune contrepartie. C'est un réel problème pour toutes les communes, car l'impact financier de ces mesures est très important sur nos budgets.

Qu'en est-il des dépenses courantes de la Ville ?

Dans ce domaine, nous avons, à Arnouville, avec l'ensemble des services communaux, une culture d'économie et de gestion rigoureuse qui donne de bons résultats. Dépenser pour dépenser, ça n'existe pas ici ! Un euro économisé, c'est un euro qui sera investi, qui limite d'autant le recours à l'emprunt, tout en préservant la continuité et la qualité de nos services publics. C'est cela, la gestion vertueuse de l'argent public.

Quels sont les critères qui permettent de fixer, chaque année, les programmes d'investissement ?

La priorité, c'est l'entretien du patrimoine. Nous disposons d'un ensemble d'équipements et d'infrastructures relativement récent, mais les investissements restent ciblés sur l'entretien et le renouvellement de notre patrimoine - bâtiments, équipements, voiries, espaces verts, écoles, moyens techniques des services - avec une vision à long terme permettant de planifier les travaux nécessaires, dans le respect de nos principes budgétaires.
D'autre part, nous effectuons un gros travail sur la recherche de subventions auprès de nos partenaires : État, Région, Département, Communauté d'agglomération, Caisse d'allocations familiales. C'est ce que nous appelons, au sein de l'équipe municipale, la chasse au trésor. Une subvention, c'est là encore des emprunts et des frais de fonctionnement en moins.

CHIFFRES CLÉS

100/100. C'est le score parfait atteint par l'indicateur de pilotage comptable de la Ville, évalué par les services de la direction générale des Finances publiques. Il permet d'apprécier la conformité et la régularité des comptes. Arnouville obtient la note maximale.

277 agents sont employés par la commune dont 146 fonctionnaires, 34 contractuels permanents et 97 vacataires.

460 000 €. C'est le montant des subventions versées aux associations et aux écoles. Ce budget a été réévalué de 6 % pour compenser les effets de l'inflation sur les budgets des associations.

1 413 500 €. C'est le montant des participations des usagers aux services municipaux : accueils périscolaires, restauration municipale, jeunesse, culture... C'est désormais la Ville qui encaisse directement les paiements des familles et règle les repas servis dans les restaurants scolaires au prestataire. Pour rappel, 60 % du coût d'un repas, en moyenne, est pris en charge par la Ville.

1 500 000 €. C'est le budget 2024 alloué à l'électricité et au gaz. Il diminue de 600 000 € par rapport à 2023 : les augmentations ayant été surévaluées, par précaution, l'année dernière. Ce nouveau budget se base sur les dépenses réelles constatées en 2023 ainsi que sur d'éventuelles nouvelles envolées des prix.

1 554 000 €. C'est le montant de l'épargne communale prévue en 2024, qui sera transféré en section d'investissement (autofinancement). Cette épargne est en forte augmentation par rapport à 2023, en raison d'une évaluation plus précise des hausses de l'électricité et du gaz.

LE BUDGET 2024 **EN CHIFFRES**

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

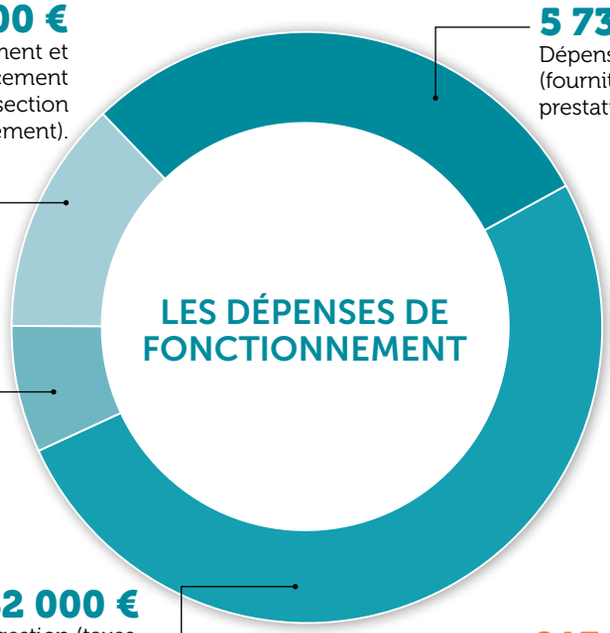

2 454 000 €
Amortissement et autofinancement (virement en section d'investissement).

5 730 000 €
Dépenses courantes (fournitures, énergie, prestations de services).

1 382 000 €
Dépenses de gestion (taxes, fonds de solidarité, logiciels).

9 970 000 €
Rémunération du personnel communal.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

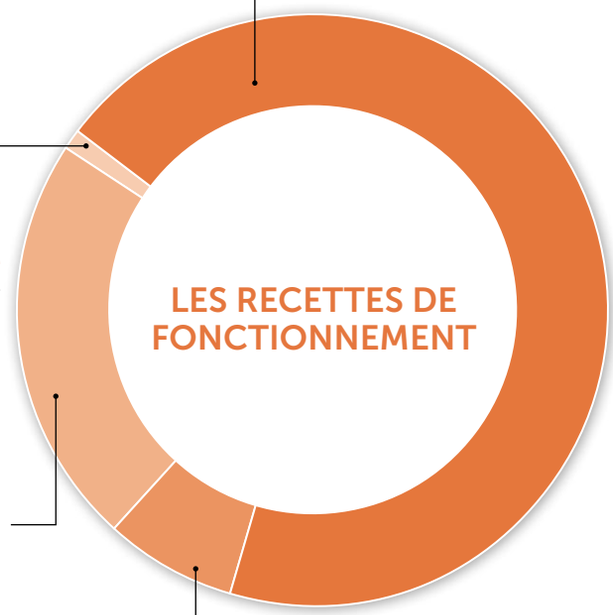

13 708 000 €
Impôts et taxes.

213 500 €
Recettes diverses.

4 436 000 €
Dotations de l'État.

1 413 500 €
Tarification des services communaux.

ON COMPARE

Où se situent les finances d'Arnouville si on est les compare à la moyenne des communes de même taille ? Quelques chiffres...

Dette par habitant*

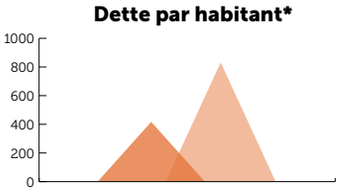

Arnouville 418 € — Moyenne 829 €

Part des charges de personnel dans le budget de fonctionnement*

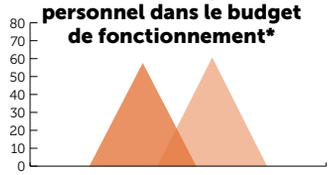

Arnouville 58 % — Moyenne 60 %

Impôt foncier moyen par habitant*

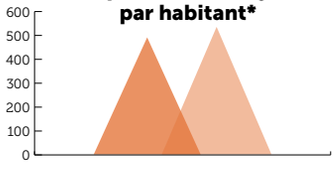

Arnouville 492 € — Moyenne 536 €

Dépenses de fonctionnement par habitant*

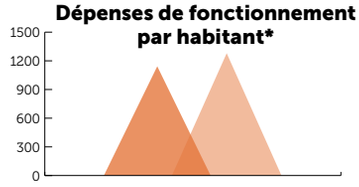

Arnouville 1 198 € — Moyenne 1 213 €

*Source - Ministère des finances - Comptes administratifs des communes 2021.

COMMENT EST CALCULÉ L'AUTOFINANCEMENT ?

Chaque année, la commune vote un budget primitif qui constitue une prévision de recettes et de dépenses. À la fin de l'année, les dépenses et recettes réelles sont établies après clôture des comptes. La différence entre ces recettes et ces dépenses constitue l'épargne brute de la commune, qui sert tout d'abord à rembourser les emprunts. La somme restante constitue l'autofinancement, intégralement utilisée pour financer les investissements durables, évitant ainsi le recours à l'emprunt.

INVESTISSEMENTS 2024
PRIORITÉ À L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE PUBLIC

Avec 11 814 000 € de dépenses d'investissement inscrites au budget 2024, l'équipe municipale concrétise les grands projets du mandat, notamment la rénovation des écoles Jean Monnet et Anna Fabre, plaçant le scolaire en tête des priorités d'action. Un budget de 2,4 millions d'euros est par ailleurs consacré aux travaux d'entretien des voiries. Coup d'œil sur l'ensemble des investissements prévus en 2024.

BÂTIMENTS SCOLAIRES : 5,33 M€

- École élémentaire Jean Monnet : extension reconstruction.
- École maternelle Anna Fabre : extension réhabilitation.
- École élémentaire Jean Jaurès : réfection de la cour des CE/CM.
- École élémentaire Victor Hugo : climatisation du préau et rénovation de sanitaires.
- École maternelle Charles Perrault : aménagement de la cour.

ENTRETIEN DES VOIRIES ET DES ESPACES PUBLICS : 1 696 000 €

- Avenue Daumier : fin d'enfouissement des réseaux et de rénovation de la chaussée et des trottoirs.
- Rue Robespierre (angle Barbusse/Jaurès) : rénovation de la chaussée et des trottoirs.
- Rue Raymond Bergogne : enfouissement des réseaux.
- Entretien hivernal des voiries.
- Mise à niveau du réseau d'éclairage public.
- Campagne de création/rénovation des marquages au sol.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : 652 000 €

- Démarrage de la réhabilitation de la tribune du stade Léo Lagrange.
- Renforcement de la charpente de La Nef.
- Travaux de clôture du stade de la Vallée.

BÂTIMENTS COMMUNAUX : 1 596 000 €

- Réhabilitation du marché de la gare.
- Mise en accessibilité de locaux recevant du public.
- Modernisation des installations de chauffage.

ESPACES VERTS – PROPRETÉ : 100 000 €

- Aménagements d'espaces verts.
- Plantation d'arbres.
- Équipements des services.

VIDÉOPROTECTION : 529 000 €

MODERNISATION ET MAINTENANCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION : 400 000 €

Ce budget intègre l'ensemble des équipements des services : téléphonie fixe et mobile, moyens informatiques, équipements numériques des écoles, logiciels, réseaux.

JEUNESSE

L'INFO EN +

Brevet des collèges : des stages de révision sont proposés pendant la première semaine des vacances de printemps. **Gratuit – sur inscription.**

Tous les services jeunesses extrascolaires désormais regroupés à l'Espace jeunesse

Depuis la rentrée de septembre, tous les services de loisirs destinés à la jeunesse arnouvilloise (3-17 ans) sont regroupés au sein d'un seul et même bâtiment : l'Envol. L'occasion pour la Maison de la jeunesse d'être renommée Espace jeunesse-l'Envol. Rappel des activités et services proposés.

Les deux accueils de loisirs maternel et élémentaire, les services/activités extrascolaires dédiés à la jeunesse ainsi que le personnel administratif et pédagogique sont désormais réunis au 77 avenue Charles Vaillant. « *Un déménagement qui permet de ne retenir qu'une seule adresse pour toutes les démarches concernant les centres de loisirs, les animations ados et celles proposées par les médiateurs* », souligne Joël Delcambre, adjoint au maire délégué à la jeunesse. « *Par cette restructuration, nous avons pu aménager un espace de détente et de ressources documentaires à destination des animateurs afin qu'ils puissent y venir entre deux missions, par exemple* ».

AIDE AUX DEVOIRS

Pour cette nouvelle année, l'Espace jeunesse a décidé de renforcer l'accompagnement aux devoirs. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16 h à 18 h 30, hors vacances scolaires, les animateurs « *aident les collégiens à faire leurs devoirs dans toutes les matières* », complète Joël Delcambre. Ils épaulent aussi les jeunes dans leurs recherches de stage en les aidant à rédiger leurs CV tout en les préparant à des entretiens grâce à des mises en situation. « *Ces temps d'échange sont aussi l'occasion d'aborder d'autres sujets comme l'importance du sommeil pour être attentif en cours, une alimentation équilibrée ou encore la bonne attitude à adopter en salle de classe* », détaille Cédrick Ducrot, responsable de l'Espace jeunesse. « *Ce dispositif mis en place en 2015, accessible gratuitement sur inscription, est un véritable soutien pour nos jeunes* ». Ils sont nombreux à être assidus, depuis la rentrée. C'est pour cela que l'Espace jeunesse a revu ses amplitudes horaires. « *Il accueille désormais, pendant les périodes scolaires, les jeunes tous les mercredis après-midi, de 14 h à 18 h, en accès libre, afin qu'ils profitent d'une salle dédiée et des outils mis à leur disposition* ».

ACTIVITÉS DE LOISIRS

À cette aide aux devoirs est proposé un grand nombre d'animations. « *En semaine, nous prévoyons un temps de loisirs avec accès libre, de 18 h 30 à 19 h 30. Et tous les vendredis soir c'est nocturne libre, de 18 h 30 à 21 h : nos jeunes profitent d'un moment de convivialité autour d'un repas et de jeux* », précise Joël Delcambre. Les jeux, c'est également ce qui rythme les vacances scolaires, où de multiples ateliers (culinaires, sportifs, jeux vidéo…) et sorties (parcs à thème, bowling…) sont programmés pour les 11-17 ans, tous les après-midi, de 13 h 30 à 19 h.

› ***01 34 53 41 17 – 77 avenue Charles Vaillant. Accueil jeunesse : les lundis, mardis et jeudis de 16 h à 19 h 30 ; les mercredis de 14 h à 18 h et les vendredis de 16 h à 21 h. Ouverture administrative : les lundis, mardis et jeudis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h. Paiement des activités sur ces horaires, uniquement sur rendez-vous.***

À NOTER

Activités de loisirs durant les vacances scolaires : 2,50 € par semaine + cotisation supplémentaire pour certaines sorties.

ENVIRONNEMENT

Collecte des biodéchets, ce qu'il faut savoir

À compter du 1er janvier 2024, le tri des biodéchets deviendra obligatoire en France pour les collectivités territoriales. L'annonce de cette évolution législative s'est accompagnée de nombreuses questions, voire inquiétudes, pour certains habitants. On fait le point.

© Sigidurs

Un composteur permet de réduire de 77 kg par habitant et par an les déchets collectés dans les bacs gris (ordures ménagères). L'objectif est de réduire de 30 % le poids de notre poubelle grise.

QUE DIT EXACTEMENT LA LOI ?

La collecte des biodéchets est régie par la loi du 10 février 2020. Elle vise à réduire la production de déchets à travers la valorisation des déchets organiques, c'est-à-dire non dangereux et biodégradables, en provenance de votre jardin ou de votre cuisine : épluchures, fruits et légumes, gazon, feuilles mortes, copeaux de bois, restes de viande… Avec cette loi, le but est de réduire les déchets de votre bac gris, en triant davantage, et en développant le compostage dans les maisons individuelles/petits collectifs. À savoir : il faut dissocier les biodéchets du compost. Ce dernier permet de faire un engrais 100 % naturel, mais il ne comprend pas les produits d'origine animale comme les restes de viande, de poisson…

DOIS-JE ACHETER UN COMPOSTEUR DÈS MAINTENANT ?

Non. Cette nouvelle obligation s'applique aux collectivités, qui doivent organiser la collecte. Concernant Arnouville, c'est la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF) qui détient cette compétence, déléguée au Sigidurs. Ce dernier vient de définir les modalités de mise en place progressive de la gestion spécifique des biodéchets, dans les communes du territoire.

QUELS MODES DE COLLECTE ONT ÉTÉ RETENUS ?

La solution choisie par le Sigidurs sera adaptée en fonction du type d'habitat.

- **En maison individuelle :** les administrés peuvent contacter le Sigidurs pour bénéficier d'un composteur gratuit, avec parfois un certain délai de livraison, selon les stocks disponibles. N° vert (appel gratuit) : 0 800 735 736.
- **En petit collectif :** les habitants feront du compostage partagé grâce à des composteurs collectifs, installés de manière progressive. Ce ne sera sûrement pas avant 2025-2026 pour Arnouville, qui ne fait pas partie des communes « test ».

À noter : le compostage est une pratique qui, contrairement aux idées reçues, n'attire ni les rats ni les rongeurs, et n'émet pas de mauvaises odeurs.

- **En grand collectif :** les habitants des zones plus denses verront leurs biodéchets (avec produits d'origine animale) collectés en point d'apport volontaire. Des bornes seront installées progressivement sur le territoire. Arnouville n'est pas concernée car la commune ne dispose pas de logements « grands collectifs ».

LE SIGIDURS, KÉSAKO ?

Créé en 1970, le Sigidurs est un établissement public chargé de la prévention, de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers à Arnouville, mais pas seulement. Il intervient dans 59 communes membres de 3 intercommunalités, dont la CARPF, soit 418 711 habitants. L'établissement public est administré par 52 élus titulaires et leurs suppléants, issus des communes membres.

Le mot de

ANTHONY VASCONCELOS,
conseiller municipal délégué d'Arnouville au Sigidurs

« La mise en place du tri des biodéchets a pour objectif, à terme, de réduire de 30 % le poids de notre poubelle grise. Nous sommes conscients de l'augmentation des efforts de tri demandés, mais cela porte ses fruits : vous avez déjà dû vous rendre compte que votre poubelle grise est chaque semaine un peu plus vide tandis qu'à l'inverse, votre poubelle jaune est de plus en plus remplie… Le Sigidurs s'engage pleinement dans ce que l'on nomme l'économie circulaire avec l'idée de mieux « valoriser » les déchets de notre territoire, en évitant de les enfouir en décharge ou de les brûler. En collaboration avec le Sigidurs, nous allons procéder à la distribution gratuite de composteurs aux foyers arnouvillois qui habitent en maison individuelle. Ce tri à la source aura pour principal effet de diminuer encore un peu plus le poids de la poubelle grise et de se conformer à cette obligation réglementaire.

Finalement, le compostage et la valorisation des restes alimentaires n'ont rien de révolutionnaire : ils étaient le quotidien de nos grands-parents ; il s'agit simplement de revenir au sens commun des pratiques souvent oubliées… »

ENVIRONNEMENT

Comment peut-on chauffer des immeubles… avec nos eaux usées ?

En service depuis 1995, la station d'épuration exploitée par le Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique (SIAH) des vallées du Croult et du Petit-Rosne à Bonneuil-en-France vient de faire l'objet de 4 ans de travaux d'extension et de modernisation. En pointe en matière de récupération d'énergie de biomasse et de qualité de traitement, l'usine a été inaugurée le 29 septembre dernier.

Après 28 ans de bons et loyaux services, cette station de dépollution qui traite les eaux usées collectées dans les 35 communes de l'est du Val d'Oise a bénéficié d'un ambitieux programme d'investissement porté par le SIAH. Principal objectif : augmenter les capacités de traitement pour adapter l'infrastructure aux besoins d'une population et de pôles économiques en croissance.

UNE QUALITÉ DE DÉPOLLUTION AU TOP NIVEAU

L'usine qui traitait antérieurement 55 000 m³ usées par jour dispose désormais d'une capacité de 84 000 m³/jour. Les systèmes de traitement bénéficient quant à eux des technologies les plus performantes en matière de dépollution des eaux usées et de désodorisation, élevant considérablement la qualité des effluents rejetés dans le milieu naturel, jusqu'à la Seine.

Mais la principale évolution repose sur la performance énergétique de l'usine, qui est désormais totalement autonome grâce à l'extraction du gaz méthane, issu des boues de traitement des eaux usées. Ce combustible est en grande partie utilisé pour le fonctionnement des installations, mais l'excédent est injecté dans le réseau de distribution de gaz. En clair, les eaux usées servent désormais à chauffer des habitations !

1 750 LOGEMENTS CHAUFFÉS PAR LES EAUX USÉES

Au cours de la cérémonie d'inauguration tenue en présence de Pascal Doll, Maire d'Arnouville et Président de la CARPF, le Président du SIAH, Benoît Jimenez, s'est félicité des importantes avancées de ce programme initié il y a dix ans.

« *Du point de vue du traitement de l'eau, les dernières technologies ont été mises en place et cette nouvelle station se caractérise par la volonté politique d'en faire un outil de valorisation énergétique parfaitement intégré dans le tissu local. Nous irons bientôt plus loin avec l'installation de panneaux photovoltaïques et la récupération du CO^2 issu du processus de méthanisation* ».

« Les 354 000 habitants de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France disposent, avec cette station d'épuration agrandie et mise au niveau des meilleures technologies, d'un outil de pointe pour faire face aux besoins actuels et futurs du territoire, en matière de dépollution des eaux usées », a souligné Pascal Doll, président de la CARPF, après avoir inauguré officiellement les nouvelles installations.

Le mot de

TONY FIDAN,
vice-président du SIAH, délégué de la Ville d'Arnouville au SIAH

« Depuis 1945, le SIAH du Croult et du Petit-Rosne, au sein duquel je représente la commune d'Arnouville, accomplit un travail exemplaire en matière de traitement des eaux usées, de prévention des inondations, de préservation des rivières et de protection de la biodiversité sur notre territoire. Cette station d'épuration de dernière génération garantit une qualité de dépollution de nos eaux usées au top niveau et constitue une avancée exemplaire en matière de valorisation des déchets de traitement sous forme de biogaz. D'autre part, des études sont en cours pour la renaturation des berges du Croult sur le territoire arnouvillois, dans le prolongement des aménagements déjà réalisés dans le secteur du Vignois, de même qu'aux abords du Petit-Rosne, dans la vallée des Condos. »

CHIFFRES CLÉS

- 84 000 M³ D'EAUX USÉES TRAITÉS CHAQUE JOUR
- 10 000 GIGAWATTS DE MÉTHANE INJECTÉS DANS LE RÉSEAU GRDF EN 2022 (L'ÉQUIVALENT DE LA CONSOMMATION ANNUELLE DE 1 750 LOGEMENTS NEUFS CHAUFFÉS AU GAZ)
- 217 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT
- 135 KM DE COLLECTEURS INTERCOMMUNAUX D'EAUX USÉES ET 116 KM DE COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES
- 133 BASSINS DE RETENUE POUR DOMESTIQUER LES CRUES DES RIVIÈRES DU CROULT ET DU PETIT-ROSNE
- 35 COMMUNES DESSERVIES DONT ARNOUVILLE
- 4 ANS DE TRAVAUX

HANDBALL

DEVENEZ BÉNÉVOLE !

Vous avez envie de vous investir pour votre ville et dans l'univers sportif ? Le Handball club Arnouville-Gonesse recrute des bénévoles. N'hésitez pas à pousser ses portes pour obtenir des renseignements. L'association recrute aussi de nouveaux licenciés. Alors pourquoi ne pas prendre une bonne résolution dès maintenant ?

Hugo Malega : « Je veux redonner au club de handball ses lettres de noblesse »

Il est l'un des plus jeunes présidents de clubs sportifs d'Île-de-France et même de France ! À la tête du club de handball depuis juin 2022, Hugo Malega, arnouvillois de 21 ans, souhaite redonner à l'association toute sa dynamique d'avant Covid. Le président déborde d'idées pour faire rayonner la section hand à Arnouville et ses alentours.

À 21 ans, Hugo Malega est à la tête du Handball club Arnouville-Gonesse, et entend le développer afin « *de lui redonner ses lettres de noblesse* ». Fortement impactée par le Covid-19 et ses confinements successifs, l'association a perdu un grand nombre de licenciés. « *Nous comptions 250 membres avant le Covid. L'an dernier, nous n'en avions plus que 27* », s'attriste le président, élu en juin 2022. « *Pour cette nouvelle saison, nous avons déjà 50 inscriptions, c'est positif et encourageant mais il nous manque des entraîneurs et des bénévoles pour ouvrir davantage de sections. Actuellement, nous avons une équipe U13, U15 et deux seniors, dont l'une évolue en région* ». Avis donc à tous les connaisseurs de handball souhaitant s'investir pour un club « *dans une ambiance conviviale et chaleureuse* », les portes vous sont ouvertes.

SPONSORING, SPORT ADAPTÉ ET SECTION FÉMININE

Pour fédérer de nouveaux bénévoles, Hugo Malega ne manque pas d'idées. « *Pour fidéliser une équipe, il faudrait que nous puissions indemniser nos entraîneurs. Pour cela, je démarche des entreprises afin de nouer des contrats de sponsoring. Je n'oublie pas la mairie, qui nous alloue des subventions essentielles* ». Le président ambitionne également de recréer une section féminine et d'ouvrir une section de sport adapté. « *Je suis en pleine discussion avec un institut médicoéducatif, pour mettre en place des séances de sport à destination d'un public en situation de handicap* ».

LE HANDBALL, UNE HISTOIRE DE FAMILLE

Le jeune président peut compter sur le soutien sans faille de ses trois coachs Adam, Arnaud et son frère Quentin, mais aussi de ses parents, qui sont membres du bureau du club depuis de nombreuses années. « *Le hand, c'est une histoire de famille* », sourit-il. « *Mes parents étaient joueurs et c'est grâce à mon frère, qui pratiquait le hand, que je me suis engagé il y a une dizaine d'années* ». Hugo passe alors ses diplômes pour être éducateur puis arbitre, et c'est logiquement qu'il succède à l'ancien président Pacôme Biglione. Diététicien libéral au quotidien en quête d'un local fixe dans sa ville, l'Arnouvillois consacre son temps libre au handball. « *J'entraîne une équipe senior, je supervise l'entraînement des jeunes et gère toute la partie administrative. J'ai d'ailleurs émis une demande, auprès de l'Agence du service civique, pour accueillir un jeune volontaire, connaisseur du monde du handball, afin d'obtenir de l'aide pour les tâches administratives* ».

RENOUVELLEMENT DE L'ÉQUIPEMENT

Hugo souhaite également redonner une identité au club. « Nous allons refaire les maillots des U15, personnalisés aux noms des joueurs et avec le numéro qu'ils souhaitent. Il ne faut pas oublier que sans les joueurs et sans les bénévoles, nous ne sommes rien ».

- ***Renseignements : hbcarnouvillegonesse@gmail.com ou 06 51 71 97 95 / Instagram : HBC Arnouville-Gonesse***
- ***Tarif : 150 € pour les moins de 15 ans. Inscription tout au long de l'année avec tarif dégressif à partir de janvier. Équipements fournis.***

Tendances Music une marque de TENDANCES & Cie PRESENTE

NE MANQUEZ PAS...

FRÉQUENCES 80

CONCERT LIVE

AVEC MUSICIENS ET CHORISTES

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE | TENDANCES & CIE / SIRET N 798 855 593 000 27 - APE 9001Z - LICENCES 2-1072853 et 3-1072354 | CRÉATION GRAPHIQUE TENDANCES & CIE

Aux rythmes des années 80

Parez-vous de vos plus belles tenues fluos/ à paillettes et mettez vos lunettes de soleil ! Cette soirée ravivera à coup sûr vos souvenirs de jeunesse ! « Fréquences 80 » vous fera chanter et danser pendant plus de deux heures. Un show inoubliable en présence des figures des années 80 : Lio, Sloane, Jean-Pierre Morgan (« Les Avions »), Sabine Paturel, Thierry Pastor… Ils reprendront leurs plus grands tubes : Je fais rien que des bêtises, le banana split, le coup de folie ou encore les divas du dancing… Un concert à ne pas manquer pour retrouver l'ambiance musicale incroyablement créative de la décennie 80, qui fait aujourd'hui danser et chanter toutes les générations.

VENDREDI 9 FÉVRIER À 20 H 45
ESPACE CHARLES AZNAVOUR
TARIF UNIQUE : 15 € - BILLETTERIE.ARNOUVILLE95.FR
01 34 45 97 19 - MINIBUS POSSIBLE

UNE ACADÉMIE POUR PROMOUVOIR L'ŒUVRE DE GABRIEL FAURÉ

Une belle façon de promouvoir la musique classique et les partitions imaginées par Gabriel Fauré, illustre pianiste, organiste et compositeur français de la fin du XIXe siècle-début du XXe, qui a composé nombre de ses œuvres… à Arnouville.

Son arrière-petit-neveu Milo Fauré, avec le soutien de Jean-Jacques Orif, ancien Directeur général des services d'Arnouville, vient de fonder l'Académie internationale Gabriel Fauré… à quelques mois du centenaire de la mort de l'artiste. Et tout naturellement, cette association a pris ses attaches au sein de l'Espace Fontaine, là où se trouve l'un des pianos d'étude de Gabriel Fauré, restauré il y a dix ans à l'initiative de la Ville et de l'association du Piano retrouvé, créée à cet effet.

Milo Fauré souhaite, à travers cette initiative, (re)mettre en lumière des musiques françaises romantiques de la fin du XIXe siècle-début du XXe tout en faisant découvrir la musique classique aux jeunes générations par le biais d'ateliers et de récitals. L'Académie souhaiterait, pour faire vivre l'œuvre de Gabriel Fauré et faciliter l'accès à tous à la musique classique, notamment travailler en partenariat avec le Conservatoire et l'association du Piano retrouvé, présidée par Paul Ullrich, qui œuvre depuis des années à Arnouville.

L'ESPACE FONTAINE, LIEU DE PROMOTION DES ARTS CRÉATIFS

C'est le lieu dédié à la création sous toutes ses formes. Depuis son ouverture en 2018 au 1 rue de Boishue, l'Espace Fontaine vit au travers de la musique et de l'art. L'association Alpha Muzix y développe l'art imaginatif et la photo numérique tandis que l'artiste Véronique Ganhao y organise des ateliers de céramique et de raku.

Du talent dans les mains

Les « Journées européennes du patrimoine », les « Rendez-vous aux jardins » ou encore les concerts estivaux permettent aux Arnouvillois de découvrir et de s'approprier l'Espace. Pour que le site devienne davantage le lieu de référence de la culture à Arnouville, la Ville souhaite développer de nouveaux événements sur le site pour les saisons à venir, notamment l'organisation de concerts plus réguliers au kiosque ou la mise en place d'ateliers découverte des arts contemporains. Enfin, pour faire rayonner l'Espace Fontaine au-delà des frontières arnouvilloises, la Ville réfléchit à ouvrir le lieu à des artistes d'autres communes afin qu'ils puissent exposer leurs œuvres. De nombreuses pistes de réflexion sont en cours pour valoriser ce lieu qui fait pleinement partie du patrimoine d'Arnouville.

QUAND LA RUE DEVIENT LIEU D'EXPOSITION

Du 3 février au 3 mars, la culture s'invite dans vos espaces publics. L'exposition « Palette d'artistes » revient pour une nouvelle édition sur le thème « Couleurs dans les mains des artistes ». Des œuvres en tout genre seront reproduites en grand format et affichées sur les grilles de l'hôtel de ville, de l'Espace Charles Aznavour, du complexe sportif Léo Lagrange ou encore dans la cour de l'Espace Fontaine.

Vos sorties du trimestre

17//01 — DÈS 6 MOIS
10 h 15 - Espace Charles Aznavour
SOUS LA NEIGE
Spectacle sensoriel - dès 6 mois
Tarif : 3,50 €
Renseignements et réservation :
01 34 45 97 19 ou billetterie.arnouville95.org

24//01 — DÈS 8 ANS
10 h 15 - Espace Charles Aznavour
LES VOYAGES DE BEMBELÉ
Conte musical - dès 8 ans
Tarifs : 3,50 € / 5 €
Renseignements et réservation :
01 34 45 97 19 ou billetterie.arnouville95.org

02//02 — MINIBUS
20 h 45 - Espace Charles Aznavour
STAND UP
Tarif : 10 €
Renseignements et réservation :
01 34 45 97 19 ou billetterie.arnouville95.org

27//02 — DÈS 7 ANS — MINIBUS
20 h 45 - Espace Charles Aznavour
LES FOURBERIES DE SCAPIN
Théâtre - dès 7 ans
Tarif : 15 €
Renseignements et réservation :
01 34 45 97 19
ou billetterie.arnouville95.org

02//03 — DÈS 7 ANS
20 h 45 - Espace Charles Aznavour
LADY AGATHA
Théâtre - dès 7 ans
Tarifs : 10 € / 15 €
Renseignements et réservation :
billetterie.arnouville95.org

06//03 — DÈS 6 ANS
10 h 15 - Espace Charles Aznavour
L'ABÉCÉDAIRE
Théâtre - dès 6 ans
Tarif : 3,50 €
Renseignements et réservation :
01 34 45 97 19
ou billetterie.arnouville95.org

16//03 — MINIBUS
20 h 45 - Espace Charles Aznavour
CELTIC DANCES
Concert/danse
Tarifs : 10 € / 15 €
Renseignements et réservation :
01 34 45 97 19
ou billetterie.arnouville95.org

28/03 — MINIBUS
20h - Espace Charles Aznavour
VIKTOR VINCENT
Mentalisme
Tarif : 10 €
Renseignements : 01 34 45 97 19
ou billetterie.arnouville95.fr

PORTRAIT

Marc Baradeau

Chef du centre de secours de Villiers-le-Bel

À 35 ans, il est, depuis le 1er juin, le nouveau chef du centre de secours principal de Villiers-le-Bel. Le Capitaine Marc Baradeau dirige 114 sapeurs-pompiers femmes et hommes (professionnels et volontaires) qui assurent la protection et la sécurité d'un territoire regroupant neuf communes, dont celle d'Arnouville. Sa nomination récompense un parcours de dévouement et d'engagement au service d'une noble profession.

Entretien

// Comment vous êtes-vous engagé chez les sapeurs-pompiers ?

C'est une passion qui remonte à mon enfance : l'attrait pour le camion rouge. À 14 ans, j'ai rejoint la section des Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de Louvres, ma commune. Cela m'a permis de mettre un pied dans la profession. Cette découverte m'a séduit et je savais que je voulais évoluer dans ce domaine. Je me suis ensuite engagé comme sapeur-pompier volontaire, en parallèle de mes études (DUT hygiène, sécurité et environnement) avec l'objectif de passer les concours pour devenir officier. J'ai entre-temps rejoint les rangs de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris pendant six ans et demi puis j'ai passé les concours pour être officier. J'ai été nommé dans le Val d'Oise. J'ai exercé dans les centres de secours d'Argenteuil, de Garges-lès-Gonesse puis de Villiers-le-Bel.

// Villiers-le-Bel est un centre de secours important du Val d'Oise, quelles sont ses spécificités ?

En plus des interventions pour secours et assistance à la population, qui sont nombreuses par la densité d'habitants (109 771) du territoire que nous défendons*, le centre de secours principal de Villiers-le-Bel est spécialisé dans le risque chimique. Notre personnel est formé et nous avons des véhicules spécialisés qui nous permettent d'intervenir sur des menaces « NRBC » c'est-à-dire nucléaire, radiologique, biologique et chimique.

// Au quotidien, comment s'articulent vos interventions ?

Le centre de secours couvre des villes à la fois rurales et très urbaines, qui ont chacune leurs enjeux. Nous nous préparons à répondre à des interventions qui peuvent être très différentes. Nous avons l'ensemble immobilier des Flanades et le centre commercial My Place, à Sarcelles ; le Château-Musée de la Renaissance à Écouen ; la centrale RTE (Réseau de transport d'électricité) au Plessis-Gassot ou encore la REP (Routière de l'Est Parisien) à Bouqueval. Pour chacun de ces sites, nous élaborons des plans en interne, effectuons souvent des manœuvres afin de nous familiariser avec ces espaces et allons régulièrement à la rencontre de nos partenaires.

// La profession de sapeur-pompier, c'est aussi l'anticipation du risque ?

Effectivement, le Service départemental d'incendie et de secours du Val d'Oise (SDIS 95) est doté d'un groupement prévention. Ses sapeurs-pompiers réalisent des commissions de sécurité en lien avec les mairies, afin de mettre en œuvre une réglementation précise pour réduire le risque de survenue d'un sinistre. Ces informations sont transmises aux centres de secours qui interviennent sur ces sites afin qu'ils aient connaissance des risques associés. Nous avons également un groupement prévision qui prépare la réponse opérationnelle des sapeurs-pompiers du Val d'Oise, pour faire face à un événement qui pourrait se produire sur un site du département. Et enfin, nous avons un groupement opération, qui conduit des actions de secours. Il s'appuie notamment sur notre centre opérationnel, appelé CTA-CODIS, qui est notre organe de gestion des interventions. La transversalité de ces groupements, en lien avec les centres de secours, permet de savoir quels moyens humains et matériels engager en cas d'intervention, et ainsi assurer une fluidité de la chaîne de secours.

> Les sapeurs-pompiers du Val d'Oise recrutent toute l'année !
Plus d'infos : pompiers95.fr/devenir-sapeur-pompier/

**Les sapeurs-pompiers de Villiers-le-Bel interviennent en priorité sur les communes de Villiers-le-Bel, Arnouville, Sarcelles, Écouen, Le Mesnil-Aubry, Épinay-Champlatreux, Bouqueval, Villiers-le-Sec et Le Plessis-Gassot.*

L'expression des groupes politiques

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

L'équipe de l'opposition d'Arnouville est mobi,isee pour accompagner les arnouvillois dans toutes les transformations que vit la commune.

L'équipe change.

Nous remercions Madame Jalladaud pour le parcours qu'elle a fait avec nous et nous saluons ses aspirations plus familiales dorénavant ! auprès de nous c'est désormais Arnaud Bernière qui siège au conseil municipal .

Le suivi des projets immobiliers, les modifications dans les écoles, les budgets des associations, les tracas du quotidien comme une rue mal entretenue ou les incivilités grandissantes, tout peut-être porté à notre connaissance, et nous tenterons au mieux d'être un relais efficace. Dans les commissions ou les événements plus festifs avec le club sourire ou le Téléthon nous sommes présents à vos côtés. C'est l'avenir de la ville qui se dessine dans une opposition constructive pour Arnouville.

Pour 2024 nous vous proposerons une fois par semaine des permanences physiques à l'hôtel de ville de façon à pouvoir vous recevoir. En attendant à travers les chocolats, les sourires et la chaleur familiale nous vous souhaitons une heureuse fin d'année de 2023.

DIVERS GAUCHE
UN NOUVEAU SOUFFLE POUR ARNOUVILLE
Isabelle Boursier - 06 71 04 76 70
opposition.arnouville@gmail.com

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

L'année 2022, puis 2023 qui s'achève, ont été marquées par des hausses de prix inédites depuis 50 ans, qui ont lourdement affecté le budget des ménages, fragilisant les plus modestes tout comme les artisans, les commerçants et les entrepreneurs.

Les chiffres, vous les connaissez. En deux ans, le prix d'un caddie de supermarché a fortement augmenté. Cette inflation a fait également bondir les tarifs de nombreux autres postes de dépenses de base : assurances, chauffage, électricité, services…

Face à ces difficultés, la commune a pris des décisions concrètes pour préserver le pouvoir d'achat de chacun d'entre vous. En voici quelques exemples :

- mobilisation des équipes du CCAS pour accompagner de manière personnalisée les Arnouvillois en situation d'impayés de toute nature. La prise en charge précoce de ces difficultés permet d'enrayer la spirale du surendettement, nous y veillons avec la plus grande attention,
- mobilisation des équipes du centre social Trait d'Union pour accompagner les familles et leur proposer un espace d'activités et de services vigilants et bienveillants,
- maintien d'un haut niveau de prise en charge des coûts des services périscolaires, en particulier ceux de la restauration scolaire dont 60 % sont pris en charge par la Ville,
- gel du taux de taxe foncière,
- maintien d'une politique tarifaire raisonnable pour l'ensemble de nos activités culturelles, sportives et de loisirs, pour que personne n'en soit exclu.

Espérons que l'année 2024 confirme le ralentissement de cette inflation, voire un retour à la normale, avec des perspectives plus stables pour tous. Quelques signaux encourageants semblent se profiler à l'horizon, dans un contexte mondial qui demeure malheureusement très incertain. Restons prudents…

Pour notre part, nous avons tout au long de cette année 2023, été présents à vos côtés, en nous appuyant, en totale confiance, sur l'engagement de l'ensemble des services communaux.

Là est la force de notre équipe, sous la direction de notre Maire : la cohésion, l'expérience et la proximité.

À ce jour, plus des deux tiers du programme d'actions présenté à l'occasion des élections municipales de mars 2020 sont ainsi accomplis ou en cours de réalisation, avec un niveau élevé d'investissements dans le domaine scolaire, notre priorité.

Malgré les crises sanitaire et économique qui se sont enchaînées, nous nous adaptons et tenons la barre.

En attendant, profitez au mieux des fêtes de fin d'année. C'est une période apaisée qui réchauffe les cœurs, rassemble les familles et stimule l'esprit de solidarité, autour du message universel de Noël.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un joyeux Noël ainsi qu'un passage heureux et plus optimiste vers 2024, année d'exception qui nous apportera une grande fierté collective : accueillir les meilleurs sportifs du monde entier en France à l'occasion des Jeux Olympiques.

Bien à vous,

POUR LE GROUPE MAJORITAIRE "RÉUSSIR ARNOUVILLE"
Claude Fernandez-Veliz

CARNET

// Naissances

Août
Anne-Aurore PIERRE

Septembre
Léo DIRIL
Kenzo LACOUR
Zumra KARATEPE
Yassine SAÏDANI

Octobre
Théana CAMUS

Novembre
M'hand AMAROUCHENE
Laura MIZIKACIOGLU
Noé YILDIZ
Paul-André YALAP

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

// Mariages

Septembre
Deniz MERIC / Gulay KUCUN
Samet AKBAS / Kubra TOPRAK
Marc MASSEBEUF / Marie MAHAN
Mohamed BOUKEMHA / Katya SEMMAR

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Octobre
Noces de platine (70 ans de mariage)
Michel LOURDEREAU / Paulette VENZAC

Décembre
Noces de diamant (60 ans de mariage)
Claude LECONTE / Michelle DUBUC

La Ville félicite les mariés et leur adresse ses vœux de bonheur.

// Décès

Août 2023
Christiane GAUTHIER veuve PERRIER

Septembre 2023
Raymonde MAILLARD
Dominique CAGNET épouse GOSSE
Esther JOSEPH
France SCHAEFFER veuve GERFAND
Virginie CINGOZ épouse CANASYAN
Jean-Jacques CALIE

Octobre 2023
Michelle MEURICE veuve LIZART
Marcel MIARKA

Novembre
Koco GÜL

La Ville présente ses sincères condoléances aux familles.

Bravo aux enfants des écoles
et des centres de loisirs qui ont créé
de magnifiques décors de fête
pour nos ronds-points